

APPEL A PROJETS TOURISTIQUES

Dans le cadre de la 2nde édition du Forum des Formations et Métiers du Tourisme, Air Tahiti Nui, le Ministère du tourisme, l'Assemblée de la Polynésie française, le GIE Tahiti Tourisme, la SOFIDEP, la CCISM et le CAGEST lancent un **APPEL A PROJETS TOURISTIQUES (APT)** afin d'encourager l'émergence de nouveaux projets touristiques.

Cet APT lancé à l'ouverture du Forum, le mardi 13 septembre 2016, est destiné à accompagner des porteurs de projets touristiques dans la mise en place de projets permettant de consolider, développer ou créer une offre touristique nouvelle.



OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJET

Le présent appel à projets, ouvert du 13 septembre 2016 au 13 décembre 2016, vise à encourager les porteurs de projet touristique à innover afin de consolider l'offre touristique en Polynésie française et développer de nouvelles clientèles.

Il doit permettre de renforcer la politique du Pays menée en faveur de la filière tourisme et favoriser la valorisation touristique du patrimoine naturel et culturel.

ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement du lauréat sera le suivant :

- Aide au transport aérien par Air Tahiti Nui
- Prix "Sofidep" : parrainage financier d'un montant de 200 000 F.CFP
- Accompagnement d'1 an par la CAGEST et la CCISM en comptabilité et obligations déclarative sur www.solutionscagest.com d'une valeur de 30 000 XPF
- Accompagnement personnalisé par les institutions du Pays
- Appui à la mise en réseau professionnel et Soutien aux actions de marketing, de communication et de promotion par le GIE Tahiti Tourisme

BENEFICIAIRES

- entreprises
- auto-entreprises
- personnes physiques porteuses d'un projet de création d'un produit touristique

CRITERES

Les projets devront idéalement :

- valoriser le patrimoine naturel
- valoriser le patrimoine culturel
- créer des activités de loisirs touristiques
- développer des outils TIC contribuant à la mise en valeur du patrimoine touristique : e-tourisme, technologies mobiles, ...

GRILLE DE NOTATION

Les projets seront examinés par le jury de sélection selon la grille suivante :

- INTERET TOURISTIQUE : 3 points
- VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL et/ou CULTUREL : 3 points
- ORIGINALITE : 2 points
- QUALITE DU DOSSIER : 2 points

JURY DE SELECTION

- Ministre du Tourisme ou son représentant
- Président de l'Assemblée de la Polynésie ou son représentant
- Président Directeur Général d'Air Tahiti Nui ou son représentant
- Président de la CCISM ou son représentant
- Président Directeur Général de la SOFIDEP ou son représentant
- Directeur Général du GIE Tahiti Tourisme ou son représentant

CALENDRIER

- Mardi 13 septembre 2016 : Lancement de l'appel à projets.
- Mardi 13 décembre 2016 : Clôture de dépôt des candidatures.
- Vendredi 16 décembre 2016 : Réunion du Jury de sélection et choix du lauréat de l'Appel à Projets

RETRAIT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est disponible lors du Forum des Formations et Métiers du Tourisme les mardi 13 et mercredi 14 septembre ainsi que sur les **sites Internet de :**

- ***l'Assemblée de la Polynésie française*** : www.assemblee.pf
- ***Air Tahiti Nui*** : www.aitahitinui.com
- ***GIE Tahiti Tourisme*** : www.tahiti-tourisme.pf
- ***Sofidep*** : www.sofidep.pf
- ***CAGEST*** : www.cagest.pf

DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Par courrier :

Assemblée de la Polynésie française
BP 28
Papeetē Tahiti Polynésie française

Par courrier électronique : administratif@assemblee.pf

Dossier de candidature

Le dossier de candidature de « l'Appel à Projets touristiques » est téléchargeable à l'adresse suivante :
www.assemblee.pf / www.airtahitinui.com / www.tahiti-tourisme.pf / www.sofidep.pf / www.cagest.pf

Cet Appel à Projets est ouvert aux :

- entreprises
- auto-entreprises
- personnes physiques porteuses d'un projet de création d'un produit touristique

Date limite de dépôt des candidatures : Mardi 13 décembre 2016

Les candidatures doivent être adressées par courrier postal ET/OU par voie électronique :

Par courrier :

Assemblée de la Polynésie française
BP 28
Papeetē Tahiti Polynésie française

Par courrier électronique : administratif@assemblee.pf

I – INTITULE DU PROJET

II - PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

NOM / RAISON SOCIALE	
Adresse (géographique et postale)	
Téléphone	
E-mail	
URL site internet	
Nom et titre du responsable de la structure	
Nom, fonction et coordonnées de la personne en charge du projet (téléphone et e-mail)	
Statut juridique :	
Description des activités	

III – PRESENTATION DU PROJET

S'agit-il une étude ? ☐ oui ☐ non

S'agit-il d'une opération d'investissement ? ☐ ou de fonctionnement ? ☐

S'agit-il d'un produit ? ☐ d'un service ? ☐ de travaux ? ☐ d'un équipement ? ☐

Montant total TTC du projet :

- Contexte et objectifs du projet (origines et motivations particulières à mener le projet) :

- Public cible :

- Fréquentation attendue :

- Lieu(x) de réalisation :

- Impacts visés, notamment en termes d'emplois et de retombées pour le Pays :

Date :

Signature :

Visa de réception

Date